

Chargé de projets handicap, travail et inclusion

RNCP34361 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Code(s) NSF	332n, 315m, 332t
Formacode(s)	33072, 44569
Code(s) ROME	K1801
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	16/12/2019
Date d'échéance	16/12/2024

Certificateur(s)

COLLEGE COOPERATIF EN BRETAGNE · SIRET : 32712493900056

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 2 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
ASKORIA	79296161700018	Former et organiser l'évaluation
OCELLIA	30293883200045	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Cette certification répond à des besoins croissants en compétences au regard des évolutions tant culturelles que législatives et réglementaires. La question de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes en situation de handicap est en effet fortement impactée par la montée en puissance du paradigme inclusif au niveau des politiques publiques et de la culture commune, mettant l'accent sur les notions d'autonomie, d'accessibilité, de reconnaissance et de dignité, de pleine participation, de projet, de parcours, de droit commun, de milieu ordinaire.

ACTIVITÉS VISÉES

Activités-types 1 : Analyser et évaluer la situation, les attentes et les potentialités des personnes sur la base d'un diagnostic partagé. Accompagner la construction et la mise en œuvre d'un projet individualisé d'insertion ou d'évolution professionnelle, ou de maintien dans l'emploi.

Activités-types 2 : Mettre en œuvre une offre de services et une expertise auprès des employeurs et agir en intermédiation entre la personne en situation de handicap et l'entreprise.

Activité-type 3 : Élaborer et conduire des actions et des projets innovants en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Ce métier demande des compétences en ingénierie, en conduite et en évaluation de projet mais aussi en accompagnement direct des publics et des entreprises et en intermédiation entre les deux. Il demande également des compétences en management d'équipe et en communication professionnelle orale et écrite.

Blocs de compétences

RNCP34361BC01 — Production d'un diagnostic partagé et accompagnement d'un projet individualisé d'insertion professionnelle.

LISTE DE COMPÉTENCES

Accueillir la personne, analyser sa demande, ses compétences, ses représentations et ses aspirations et poser les bases d'un diagnostic partagé à travers des entretiens pour lui permettre d'élaborer un projet personnalisé d'insertion ou d'évolution professionnelle, ou de maintien dans l'emploi.

Informar la personne sur les ressources en matière de formation et d'insertion professionnelles pour lui permettre de préciser son projet, en adaptant les informations au public.

Orienter la personne dans ses démarches pour l'aider à se repérer et à prendre des décisions parmi l'ensemble des possibilités correspondant à sa situation, en mobilisant la connaissance des dispositifs et des acteurs.

Elaborer un plan d'actions avec la personne et la conseiller dans ses démarches de formation ou de recherche d'emploi ou sa visée d'évolution professionnelle ou de maintien dans l'emploi, en favorisant le développement de son pouvoir d'agir.

Maîtriser des connaissances et des données scientifiques sur les définitions et les classifications des handicaps et les spécificités des différents types de handicap pour mettre en place des démarches adaptées.

Connaître les acteurs du handicap, les institutions et réseaux spécialisés, maîtriser leurs spécificités et leurs compétences pour accompagner au mieux la personne.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Mise en situation professionnelle de diagnostic partagé. Dossier professionnel de 15 pages sur l'accompagnement.

Entretien avec le jury.

RNCP34361BC02 — Mise en œuvre d'une offre de services et d'une expertise auprès des entreprises et intermédiation entre la personne en situation de handicap et l'entreprise.

LISTE DE COMPÉTENCES

Déployer des actions de prospection auprès des employeurs du territoire pour étoffer l'offre d'emplois en établissant un lien régulier avec eux, en leur proposant des méthodes et des outils d'identification des compétences des personnes en situation de handicap et en leur apportant un appui technique en matière de recrutement.

Connaître les représentations sociales du handicap et leurs incidences en termes d'exclusion, de discrimination, de stigmatisation afin de mettre en œuvre des stratégies de lutte contre les stéréotypes et les préjugés et de valorisation des personnes en proposant des actions d'information, de sensibilisation, de formation.

Développer une bonne connaissance de la situation de l'entreprise pour lui proposer des solutions pertinentes et un accompagnement sur mesure en identifiant les freins à lever et les leviers à mobiliser.

Analyser une situation de travail individuelle en vue de prévenir les difficultés éventuelles d'intégration en mettant en place un appui auprès de l'employeur pour sensibiliser et former les équipes de travail, adapter le poste et l'environnement de travail, formuler des recommandations.

Établir un lien de confiance et de collaboration avec l'ensemble des acteurs de l'entreprise (l'employeur, l'équipe, le supérieur immédiat) pour accompagner dans la durée la personne en situation de handicap dans l'emploi en milieu ordinaire de travail en se positionnant comme intermédiaire et comme médiateur.

Analyser sa pratique professionnelle.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel de 30 pages présentant une synthèse et une analyse critique de pratique professionnelle sous forme de vignettes de cas problématisées, avec soutenance orale.

RNCP34361BC03 — Élaboration et conduite d'actions et de projets innovants en matière d'insertion professionnelle et d'inclusion

LISTE DE COMPÉTENCES

Savoir traduire dans sa pratique professionnelle des concepts-clés (reconnaissance, diversité, aller vers, développement du pouvoir d'agir, etc.), pour mettre en place des démarches inclusives, en étant force de propositions et de projets.

Élaborer des diagnostics problématisés des enjeux et des situations pour mettre en place des actions et projets innovants en analysant les paramètres de l'environnement dans lequel le professionnel agit (spécificité du public et freins qu'il peut rencontrer, contexte économique local, cadre institutionnel, opportunités liées au marché de l'emploi et aux territoires)

Concevoir et conduire des actions et projets innovants pour répondre à une problématique de territoire, de structure ou des publics en mobilisant différentes parties prenantes internes et externes.

Maîtriser la méthodologie d'élaboration, de conduite et d'évaluation de projets ainsi que les dispositifs et outils mobilisables pour piloter des projets de structure ou de territoire.

Diffuser et valoriser ses actions et ses résultats pour essaimer les démarches inclusives en combinant communication professionnelle orale et écrite.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Dossier professionnel de 20 pages présentant une démarche-projet.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

- Secteurs adapté et protégé (EA, ESAT)
- Secteur de l'insertion et de l'accompagnement (Pôle emploi, organismes de placement spécialisé, Mission locale).
- Secteur médico-éducatif (IME, SESSAD)
- Entreprises privées (petites et moyennes entreprises) et branches professionnelles.
- Secteur institutionnel : collectivités territoriales, organismes parapublics.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Chargé de projets d'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap,

Conseiller en insertion professionnelle avec spécialisation handicap,

Chargé de mission handicap et emploi,

Chargé d'emploi accompagné en entreprise,

Référent handicap en entreprise,

Référent maintien dans l'emploi et reclassement,

Coordinateur de programme handicap et insertion professionnelle.

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Sans objet

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Modérée (3/5)
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale
Salaire médian (mensuel)	1 900 €
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	1 138
Jugés difficiles à recruter	36 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	V4X80 — Professionnels de l'orientation et de l'insertion professionnelle

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

Pré-requis de trois années d'expérience professionnelle dans le domaine de l'entreprise, du handicap ou de

l'insertion.

Admission sur dossier présentant un projet professionnel en lien avec l'accompagnement des personnes en situation de handicap vers l'emploi et attestant de connaissances et de capacités correspondant à un niveau 5. Ce projet peut s'inscrire dans son emploi au moment de l'inscription ou dans une évolution professionnelle.

Le dossier de candidature, exposant le parcours, les motivations et le projet du candidat, est examiné par la commission d'admission composée du directeur du CCB et du responsable pédagogique du diplôme.

Le candidat est informé de la décision prise par cette commission d'admission.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

Le jury est composé du responsable de la formation et de deux professionnels qualifiés extérieurs à l'organisme certificateur.

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

Le jury est composé du responsable de la formation, du maître d'apprentissage et de deux professionnels qualifiés extérieurs à l'organisme certificateur.

COMPOSITION DU JURY — CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

Le jury est composé du responsable de la formation, du tuteur professionnel et de deux professionnels qualifiés extérieurs à l'organisme certificateur.

Financement en alternance (NPEC)

Niveau de prise en charge d'un contrat d'apprentissage par les OPCO, fixé par France compétences par branche professionnelle (CPNE).

Prise en charge usuelle	7 702 €
Selon la branche	5 305 € – 7 861 €
Prise en charge	Branches concernées
7 702 €	Valeur par défaut · 208 branches
7 861 €	CPNEFP ICGV entreprises de la viande, CPNEFP dans les établissements d'enseignement privés sous contrat
7 604 €	CPNEFP des commerces et services de l'audiovisuel, de l'électronique et de l'équipement ménager, CPNEFP du Négoce de l'ameublement
5 305 €	CPNE Entreprises des activités du déchet et de la propreté urbaine

Base légale

Date de décision	16/12/2019
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	16/12/2024

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2017	9	2	100 %	86 %
2016	12	0	91 %	64 %

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/34361/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	26
Parcours menés à terme	24
Taux d'achèvement	92 %
Période	02/2022 – 06/2025

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	55
Montant total engagé	198 798 €
Coût moyen par dossier	3 615 €
Durée moyenne	438 h
Période	03/2020 – 08/2024
France compétences	81 %
France Travail	11 %
Entreprise	4 %
Reste à charge titulaire	4 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.